

Politique de Confidentialité et de Protection des données

Videosurveillance et technologies similaires

Table des matières

A:	Responsable du traitement et coordonnées de notre DPO (délégué à la protection des données)	3
B:	Catégories de données à caractère personnel	3
C:	Base légale des traitements	3
D:	Finalités des traitements	3
	1. Vidéosurveillance	3
	2. Reconnaissance des Plaques d'Immatriculation	4
	3. Détection Automatisée des Dommages	4
	4. Analyse Automatisée des Files d'attente	5
E:	Droits des personnes concernées	5
	1. Droit d'accès de la personne concernée, Art. 15 RGPD	6
	2. Droit à rectification, Art. 16 RGPD	6
	3. Droit à l'effacement, Art. 17 RGPD	6
	4. Droit à la limitation du traitement des données, Art. 18 RGPD	6
	5. Droit d'opposition, Art. 21 RGPD	6
	6. Information de contact pour exercer vos droits concernant vos données personnelles	6
	7. Droit de recours auprès de l'autorité compétente, Art. 77 RGPD	6

Nous vous informons ci-après sur les types de données traitées par SIXT et sur les finalités de ce traitement. Nous vous informons également sur les aspects juridiques importants de la protection des données, tels que vos droits. Vous n'êtes pas obligé contractuellement ou légalement de nous fournir vos données personnelles. Veuillez toutefois noter que vous ne pouvez pas conclure de contrat de location de véhicule avec nous si nous ne sommes pas autorisés à traiter vos données aux fins suivantes.

La présente politique de confidentialité s'applique au traitement des données personnelles dans nos succursales SIXT et dans les bâtiments/propriétés SIXT en relation avec la vidéosurveillance et les technologies similaires. Veuillez noter que pour d'autres activités de traitement des données (par exemple dans notre application ou pour notre activité de location), des politiques de confidentialité distinctes avec des responsabilités différentes peuvent s'appliquer. Votre attention sera attirée sur ces politiques distinctes au moment où ces données sont obtenues.

A: Responsable du traitement et coordonnées de notre DPO (délégué à la protection des données)

Le responsable du traitement de vos données (« responsable de traitement ») est l'entité désignée sur le panneau d'information correspondant (par exemple, un panneau avec un pictogramme de caméra à l'extérieur du bâtiment ou dans la zone d'entrée) comme responsable du traitement des données (ci-après également dénommée SIXT).

Si vous avez des questions concernant la protection de vos données, veuillez adresser votre demande à l'adresse email suivante : dataprotection@sixt.com.

B: Catégories de données à caractère personnel

Nous traitons les catégories suivantes de données personnelles :

- **Enregistrements photo/vidéo** : enregistrements photo/vidéo de personnes se trouvant dans la zone de détection des caméras.
- **Données relatives au véhicule** : Par ex. le numéro d'identification du véhicule (VIN), le modèle, le fabricant, le numéro de la plaque d'immatriculation.
- **Données contractuelles** : Par ex. informations relatives à la location (numéro de réservation, numéro du contrat de location, catégorie de véhicule, date de prise en charge et de retour, agence de prise en charge et de retour, suppléments/services réservés, etc.).

C: Base légale des traitements

Art. 6 (1) phrase 1 point b) du règlement général sur la protection des données ("RGPD") : Conformément à cette disposition, le traitement de vos données à caractère personnel est licite si ce traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie, ou pour prendre des mesures à votre demande avant de conclure un contrat (par exemple lors de la réservation du véhicule).

Art. 6 (1) phrase 1 point f) RGPD : Conformément à cette disposition, le traitement de vos données à caractère personnel est licite si ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement, c'est-à-dire SIXT, ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée, c'est-à-dire vous-même.

D: Finalités des traitements

1. Vidéosurveillance

Finalités du traitement

Dans certaines agences de SIXT ou dans d'autres bâtiments/propriétés de SIXT, nous utilisons des systèmes de vidéosurveillance. Dans ce cadre, nous traitons des enregistrements photo/vidéo.

Le traitement de vos données personnelles dans le cadre de la vidéosurveillance est effectué aux fins suivantes :

- Exercice des droits de jouissance
- Prévention et enquête sur les infractions pénales
- Conservation des preuves
- Protection de la vie, de l'intégrité physique et des biens.

Base légale du traitement

Art. 6 (1) sentence 1 point f) RGPD

Notre intérêt légitime à traiter vos données à caractère personnel aux fins susmentionnées réside dans l'exercice des droits de jouissance, la protection de la vie et de l'intégrité physique, en particulier de nos employés, la protection de nos biens, en particulier de nos véhicules

et de nos bâtiments, ainsi que la conservation des preuves et la prévention et l'instruction des infractions pénales.

Durée de conservation ou critères de détermination de la durée de conservation

Les enregistrements vidéo sont supprimés (écrasés) après une période standard de 72 heures. Si une période de conservation plus longue est requise, par exemple s'il est nécessaire de prolonger la période pour conserver des preuves ou pour enquêter sur une infraction pénale spécifique, ces données seront supprimées immédiatement dès qu'elles ne seront plus nécessaires à ces fins. Pour certains lieux ou certaines zones (par exemple les zones de sécurité), la période de conservation peut être plus longue. Dans ce cas, la période de conservation applicable est indiquée sur le panneau d'information correspondant.

Destinataires ou catégories de destinataires de vos données

SIXT peut transmettre vos données personnelles à des sociétés du groupe SIXT. Les fournisseurs de systèmes de vidéosurveillance peuvent également avoir accès à ces données.

En outre, SIXT peut transmettre vos données personnelles aux autorités d'enquête compétentes si cela s'avère nécessaire pour l'instruction d'infractions pénales ou pour la conservation de preuves.

2. Reconnaissance des Plaques d'Immatriculation

Finalités du traitement

Dans certaines agences de SIXT ou dans d'autres bâtiments/propriétés de SIXT, nous utilisons des systèmes de reconnaissance des plaques d'immatriculation. Dans ce cadre, nous traitons des enregistrements photo/vidéo et des données relatives aux véhicules.

Le traitement de vos données personnelles dans le cadre de la reconnaissance des plaques d'immatriculation est effectué aux fins suivantes :

- Permettre aux véhicules d'entrer et de sortir facilement des agences de SIXT ou d'autres bâtiments/propriétés de SIXT.
- Pour une facturation correcte en saisissant les heures exactes de prise en charge et de dépose.
- Augmenter l'efficacité, la sécurité juridique et la satisfaction des clients.

Base légale du traitement

Art. 6 (1) phrase 1 point b) RGPD

Art. 6 (1) phrase 1 point f) RGPD

Notre intérêt légitime à traiter vos données personnelles aux fins susmentionnées est de permettre une entrée et une sortie aisées des agences SIXT ou d'autres bâtiments/propriétés SIXT, d'accroître l'efficacité, la sécurité juridique et la satisfaction des clients et de permettre une facturation correcte et donc l'exécution du contrat.

Durée de conservation ou critères de détermination de la durée de conservation

En règle générale, les données sont effacées dès que les objectifs pour lesquels elles ont été collectées ne sont plus d'actualité ou que les obligations légales de conservation auxquelles nous sommes soumis ont expiré. Pour les bâtiments/immeubles utilisés en commun avec des tiers, nous prenons des mesures techniques et organisationnelles supplémentaires afin de garantir que le traitement des plaques d'immatriculation n'appartenant pas à des véhicules SIXT se fasse avec le moins d'intensité possible et que la durée de conservation soit réduite au minimum. Par exemple, les données sont effacées immédiatement après leur collecte.

Destinataires ou catégories de destinataires de vos données

SIXT peut transmettre vos données personnelles aux sociétés du groupe SIXT. En outre, les prestataires de services/fournisseurs de systèmes de reconnaissance des plaques d'immatriculation peuvent avoir accès à ces données

3. Détection Automatisée des Dommages

Finalités du traitement

Dans certaines agences SIXT, nous utilisons des systèmes automatisés de détection des dommages équipés de plusieurs caméras. Les caméras de ces systèmes de détection des dommages prennent des photos haute résolution de l'ensemble du véhicule afin de déterminer les éventuels dommages subis par le véhicule. Nous traitons ici les données du contrat, les données du véhicule et les photos.

Le traitement de ces données permet d'identifier les véhicules SIXT qui passent par le système de détection des dommages et de détecter et documenter automatiquement les dommages existants. Des mesures techniques et organisationnelles permettent de garantir que seules les données des véhicules SIXT sont traitées.

Base légale du traitement

Art. 6 (1) phrase 1 point f) RGPD.

Notre intérêt légitime à traiter vos données personnelles aux fins susmentionnées réside dans l'augmentation de l'efficacité et de la satisfaction des clients, ainsi que dans la possibilité de fournir des preuves lors de la mise en œuvre, de l'exercice ou de la défense de droits légaux. L'augmentation de l'efficacité se traduit, par exemple, par la suppression du contrôle manuel et fastidieux des véhicules. La satisfaction du client est accrue dans la mesure où tous les dommages subis par un véhicule sont documentés à tout moment par le système de détection automatique des dommages et qu'il est ainsi possible de déterminer si un client a causé un dommage détecté ou si ce dommage existait déjà avant que le client n'utilise le véhicule.

Durée de conservation ou critères de détermination de la durée de conservation

En règle générale, les données sont effacées dès que les finalités pour lesquelles elles ont été collectées ne sont plus d'actualité ou que les obligations légales de conservation auxquelles nous sommes soumis ont expiré. Nous prenons des mesures techniques et organisationnelles pour garantir que seules les données des véhicules SIXT sont stockées et traitées ultérieurement.

Destinataires ou catégories de destinataires de vos données

SIXT peut transmettre vos données personnelles à des sociétés du groupe SIXT. En outre, les prestataires de services/fournisseurs de systèmes de détection automatisée des dommages peuvent avoir accès à ces données.

4. Analyse Automatisée des Files d'attente

Finalités du traitement

Dans agences de SIXT ou dans d'autres bâtiments/propriétés de SIXT, nous utilisons des systèmes d'analyse automatisée des files d'attente. Nous y traitons les enregistrements photo/vidéo

Dans le cadre de l'analyse automatisée des files d'attente, les enregistrements photo/vidéo sont saisis dans un premier temps, mais ne sont pas stockés ni traités de manière personnalisée. Le système utilisé anonymise et évalue le matériel photo/vidéo en temps réel, de sorte que seules des métadonnées (par exemple, la longueur de la file d'attente, le nombre de personnes qui attendent et les temps d'attente) sans aucune référence personnelle sont traitées ultérieurement.

Le traitement de vos données personnelles dans le cadre de l'analyse automatisée des files d'attente est effectué aux fins suivantes :

- Améliorer la qualité du service
- Améliorer l'efficacité et la satisfaction des clients.

Base légale du traitement

Art. 6 (1) phrase 1 point f) RGPD.

Notre intérêt légitime à traiter vos données à caractère personnel aux fins susmentionnées réside dans l'amélioration de la qualité du service, de l'efficacité et de la satisfaction des clients, par exemple en dotant les agences et les guichets d'un personnel optimal.

Durée de conservation ou critères de détermination de la durée de conservation

Le système utilisé anonymise et évalue le matériel photo/vidéo en temps réel, de sorte que seules les métadonnées sans référence personnelle sont traitées ultérieurement. Il n'y a donc pas de stockage de données à caractère personnel.

Destinataires ou catégories de destinataires de vos données

SIXT peut transmettre vos données personnelles à des sociétés du groupe SIXT. En outre, les prestataires de services/fournisseurs de systèmes d'analyse des files d'attente peuvent avoir accès à ces données.

E: Droits des personnes concernées

Vous pouvez faire valoir les droits mentionnés ci-dessous. Vos demandes d'exercice des droits en matière de protection des données et les réponses que nous y apportons sont conservées à des fins de documentation pendant une période de trois ans et, dans des cas particuliers, pour la revendication, l'exercice ou la défense de droits légaux pendant une période encore plus longue.

Base légale du traitement

Art. 6 (1) sentence 1 point f) RGPD.

Notre intérêt légitime est de nous protéger contre les réclamations ou les amendes en vertu des articles 82 et 83 du RGPD et de remplir nos obligations en vertu de l'art. 5 du RGPD.

1. Droit d'accès de la personne concernée, Art. 15 RGPD

Vous avez le droit de nous demander, à des intervalles appropriés, des renseignements sur vos données à caractère personnel enregistrées par nos soins. Cette demande de renseignements concerne aussi la question de savoir si SIXT a enregistré des données à caractère personnel vous concernant et notamment de quelles données il s'agit et à quelles finalités ces données sont traitées. Sur demande, SIXT met à votre disposition une copie des données faisant l'objet du traitement.

2. Droit à rectification, Art. 16 RGPD

Vous avez par ailleurs le droit d'exiger de SIXT la rectification de données enregistrées avec des erreurs ou incomplètes.

3. Droit à l'effacement, Art. 17 RGPD

Vous avez en outre le droit d'exiger de SIXT la suppression de vos données à caractère personnel lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Nous sommes notamment contraints de les supprimer si vos données à caractère personnel ne sont plus requises aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies ou si elles ont été traitées d'une autre façon, si vous avez révoqué une autorisation accordée ou si des données ont fait l'objet d'un traitement illicite.

4. Droit à la limitation du traitement des données, Art. 18 RGPD

Dans certaines conditions, vous avez le droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel. Cela est notamment le cas si vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel et si nous devons examiner votre contestation. Dans ce cas, nous n'avons plus le droit de poursuivre le traitement de vos données, à l'exception de leur conservation, tant que la question de l'exactitude n'a pas été élucidée.

5. Droit d'opposition, Art. 21 RGPD

Si le traitement de vos données par SIXT est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (art. 6 (1) phrase 1 point e) RGPD) ou s'il est fondé sur les intérêts légitimes de SIXT (art. 6 (1) phrase 1 point f) RGPD), vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données. Ceci s'applique également à tout profilage fondé sur cette disposition, tel que défini par l'art. 4 n° 4 RGPD, que nous utilisons pour ce que l'on appelle les fonctionnalités des véhicules connectés, pour améliorer nos processus et nos offres ou à des fins publicitaires. Nous mettrons alors fin au traitement, à moins que nous puissions présenter des motifs légitimes impérieux pour un tel traitement qui l'emportent sur les motifs de cessation du traitement.

Vous pouvez exercer votre droit d'opposition sans avoir à adhérer à un format particulier et l'adresser à :

dataprotection@sixt.com

6. Information de contact pour exercer vos droits concernant vos données personnelles

Si vous souhaitez exercer vos droits en tant que personne concernée, veuillez adresser vos demandes à l'adresse email :

dataprotection@sixt.com

7. Droit de recours auprès de l'autorité compétente, Art. 77 RGPD

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente :

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy

TSA 80715

75334 PARIS CEDEX 07

Informations générales

Nous nous réservons le droit de modifier et d'adapter cette politique de confidentialité des données avec effet pour l'avenir.